

# Condition de participation au Programme de fidélité de Unilever Food Solutions

## 1. OBJET

Le programme de fidélité Unilever Food Solutions (ci-après dénommé le « Programme de fidélité Fidéli'Chef») est un programme géré par Unilever France.

Ce programme permet, en fonction des pré-commandes réalisées sur ufs.com (à savoir des commandes effectivement payées et livrées à l'adhérent), de cumuler des points (1 euro = 1 point) et d'accéder à des avantages et/ou des offres réservées.

Il peut également permettre d'utiliser des codes afin de cumuler des points sur une liste de produits Unilever Food Solutions.

## 2. SOUSCRIPTION AU PROGRAMME DE FIDELITE UNILEVER FOOD SOLUTIONS

### 2.1 ELIGIBILITÉ AU PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

L'adhésion au programme de fidélité Fidéli'chef est réservée aux professionnels de la restauration (privé ou public) ayant une adresse postale en France métropolitaine et ayant communiqué certaines données personnelles.

Le Programme de fidélité est réservé aux personnes âgées de 18 ans ou plus.

Unilever Food Solutions ou Unilever France (ci-après dénommé « Unilever ») se réserve la possibilité de demander à tout moment tout document permettant de justifier l'identité de la personne souhaitant souscrire ou ayant souscrit au Programme de fidélité Fidéli'Chef, notamment en cas d'homonymie.

### 2.2 CONDITIONS D'ADHESION AU PROGRAMME DE FIDELITE FIDELI'CHEF

L'adhésion au programme de fidélité est gratuite pour tous les établissements professionnels de la restauration qui ont un distributeur (liste référencée sur ufs.com)

Lors de l'adhésion au Programme de fidélité Fidéli'Chef, l'adhérent est invité à compléter ses informations personnelles sur les supports d'adhésion (par exemple : ufs.com, application mobile UFS France). Le traitement de ces informations personnelles est réalisé conformément à l'article « 5. Données personnelles » des présentes conditions.

Il appartient à l'adhérent de maintenir à jour les informations le concernant en procédant aux mises à jour sur le site Internet ufs.com ou sur l'application mobile UFS France (disponible sous Iphone et Android). Unilever ne peut en aucun cas être responsable en cas de non-réception d'une offre par l'adhérent du fait d'informations obsolètes ou mal renseignées.

Unilever se réserve le droit de modifier à tout moment les conditions du programme de fidélité.

## 3. CONDITION D'UTILISATION DU PROGRAMME DE FIDELITE

L'adhésion au programme de fidélité est nominative, personnelle et réservée aux établissements professionnels de la restauration pour leur usage professionnel.

L'adhésion appartient à l'établissement, ne peut être cédée et n'est en aucun cas un moyen de paiement.

Il ne peut y avoir qu'une adhésion au Programme de fidélité par établissement (même nom, prénom(s), adresse, email et/ou SMS) et les avantages associés ne peuvent pas être cumulés.

Unilever se réserve la possibilité d'effectuer tout contrôle pour vérifier la validité de la souscription.

Si Unilever constate qu'un établissement détient plusieurs comptes au Programme de fidélité Fidéli'Chef, les données et avantages de l'adhérent ne seront comptabilisés qu'une seule fois au sein d'un seul et même compte.

Il est précisé qu'à tout moment l'adhérent peut se rendre sur son espace client sur le site Internet ufs.com l'application mobile UFS France (disponible sous Iphone et Android) afin mettre à jour ses informations personnelles.

L'adhérent s'engage à utiliser le Programme de fidélité Fidéli'Chef conformément aux dispositions visées dans les présentes conditions générales. A défaut, Unilever se réserve la possibilité de suspendre ou de résilier le compte fidélité de l'adhérent, de désactiver ou de purger de ses points, ce dans les conditions visées en article « Suspension / Désactivation / Perte de points ».

#### *4. AVANTAGES DU PROGRAMME DE FIDELITE FIDELI'CHEF*

##### *4.1 POUR LES ADHERENTS AU PROGRAMME DE FIDELI'CHEF*

L'adhésion au programme de fidélité Fidéli'Chef permet à son titulaire, de cumuler des points sur le site Internet ufs.com et sur l'application mobile UFS France (disponible sous iPhone et Android) et d'avoir accès aux offres du programme de fidélité Fidéli'Chef.

Le compteur de points est déclenché dès l'adhésion au programme de fidélité Fidéli'Chef.

Le compteur de points est également incrémenté suivant le barème : 1€ d'achat = 1 point sur le compteur.

L'adhésion au programme de fidélité Fidéli'Chef permet à son titulaire de cumuler des points lors des pré-commandes sur le site Internet ufs.com et sur l'application mobile UFS France (disponible sous Iphone et Android) et d'avoir accès aux offres du programme Fidéli'Chef.

Il est précisé que la mise à jour des compteurs en ligne, dans le compte de l'adhérent, ne se fait pas en temps réel.

##### *4.2 DISPOSITIONS COMMUNES À L'ADHESION AU PROGRAMME DE FIDÉLITÉ FIDELI'CHEF DE UNILEVER FOOD SOLUTIONS*

Les points cumulés ne peuvent être ni cédés, ni échangés contre espèces.

En cas de demande de remboursement de points effectuée sur le site Internet ufs.com ou sur l'application mobile Unilever ou auprès du distributeur, Unilever se réserve la possibilité de

réduire le nombre total de points cumulés sur le compte de fidélité Fidéli'Chef du nombre de points cumulés grâce à la pré-commande du produit dont le remboursement est demandé.

Le nombre de points cumulés sont consultables sur le site internet ufs.com ou l'application mobile UFS France (disponible sous Iphone et Android) rubrique « Mon profil », étant précisé que la mise à jour de ces compteurs en ligne ne s'opère pas en temps réel.

## 5. *DONNEES PERSONNELLES*

Lorsque vous nous contactez ou créez votre compte sur le site ufs.com, nous enregistrons les informations suivantes, votre nom, votre prénom, votre adresse email, votre adresse professionnelle, le type de requête, et éventuellement des informations supplémentaires destinées à répondre à votre demande.

Toutes les données personnelles que vous acceptez de nous communiquer sont enregistrées dans un fichier informatisé. Le responsable du traitement est Unilever France, 20 rue des deux gares 92 500 Rueil Malmaison et ce dernier peut également faire appel à des Prestataires (basés dans l'Union Européenne) pour le traitement de ces données personnelles. Vos données personnelles sont utilisées pour la gestion de votre profil client (précommande, fidélisation, recrutement de nouveaux clients, CRM ).

Elles sont conservées uniquement pendant la durée nécessaire à leur traitement, soit pendant 3 ans à compter de votre dernière interaction avec nos services.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 (modifiée en 2018) relative à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'opposition au traitement de vos données personnelles, ainsi qu'un droit d'accès et de rectification, de portabilité, et d'effacement sous conditions, sur simple demande par e-mail : [unilever.privacy@unilever.com](mailto:unilever.privacy@unilever.com) en précisant l'objet exact de votre demande.

Pour en savoir plus sur la manière dont Unilever gère les données personnelles, vous pouvez consulter notre Politique de confidentialité en cliquant sur le lien suivant : [Politique de confidentialité](#). L'outil Google Analytics peut être amené à collecter de manière automatique et anonyme des informations concernant l'utilisation de notre site (navigateur, temps d'accès, etc.).

De telles informations sont utilisées exclusivement à des fins de statistiques internes de manière à améliorer la qualité des services qui vous sont proposés.

## 6. *DROITS RESERVES A UNILEVER FOOD SOLUTIONS*

Unilever se réserve le droit de modifier les présentes conditions de participation et informera l'adhérent de toute modification par le moyen qui lui semble le plus adéquat (courrier, emailing, mise à jour des nouvelles conditions de participation sur le site Internet ufs.com...).

La dernière version des conditions de participation du Programme de fidélité Fidéli'Chef applicable est celle consultable sur le site Internet ufs.com.

Unilever invite donc l'adhérent à consulter régulièrement le site Internet ufs.com.

Unilever se réserve également le droit d'adresser des offres personnalisées à certains adhérents au Programme de fidélité Fidéli'Chef. Unilever se réserve également le droit de modifier ou de suspendre le Programme de fidélité Fidéli'Chef.

Il est précisé que dans le cas d'un arrêt définitif du Programme de fidélité Fidéli'chef ou d'une refonte complète de ce dernier entraînant la perte d'offres en cours de validité et/ou de points cumulés, les adhérents seront informés par le moyen que Unilever Food Solutions estimera le plus adéquat (courrier, email, ou SMS...).

Par ailleurs, Unilever ne peut garantir que les points non utilisés seront réutilisés sous quelque forme que ce soit dans le cadre d'une évolution du programme.

Unilever se réserve la possibilité de ne pas contacter les adhérents non actifs du Programme de fidélité Fidéli'Chef (c'est-à-dire ceux n'ayant pas réalisé de pré-commandes sur ufs.com depuis plus de 12 mois) pour les informer des éventuelles modifications du programme.

Aucune modification, évolution ou suppression du Programme de fidélité Fidéli'Chef ne donnera droit à une indemnisation de l'adhérent.

## *7. SUSPENSION/ DESACTIVATION / PERTE DE POINTS*

Le Programme de fidélité Fidéli'Chef est un programme visant à procurer des avantages aux adhérents en fonction des pré-commandes qu'ils réalisent sur le site Internet ufs.com ou l'application mobile UFS France (disponible sous Iphone et Android).

Ainsi, si l'adhérent est inactif sur ufs.com pendant une durée de 2 ans à compter de sa dernière action (notamment aucune pré-commande, aucun ajout de stickers, etc...) alors Unilever supprimera les points collectés de cet adhérent et ce, sans en aviser l'adhérent concerné.

Le Programme de fidélité Fidéli'Chef suppose en outre que l'adhérent respecte les conditions générales du programme et adopte un comportement loyal vis-à-vis de Unilever. En conséquence, Unilever se réserve la possibilité de suspendre l'adhésion au Programme de fidélité, voire de désactiver de manière définitive le compte Fidéli'Chef, le cas échéant, d'annuler les avantages associés, en cas d'abus de l'adhérent dans l'utilisation du Programme de fidélité Fidéli'Chef et/ou vis-à-vis de Unilever.

Unilever opérera cette suspension et/ou désactivation après en avoir avisé l'adhérent, par le moyen qui lui semble le plus adéquat, sans que l'adhérent ne puisse prétendre à une quelconque indemnisation, notamment dans les cas suivants :

- en cas de fraude, de tentative de fraude ou de vol de l'adhérent ou sur le site Internet ufs.com et/ou sur l'application mobile UFS France (disponible sous Iphone et Android),
- en cas d'utilisation inappropriée ou de détournement du Programme de fidélité Fidéli'Chef.
- en cas d'agissements de nature à perturber le fonctionnement du site Internet ufs.com et/ou sur l'application mobile UFS France, le fonctionnement du Programme de fidélité Fidéli'Chef,
- de nombre anormalement élevé de pré-commandes sur une même journée de et/ou plusieurs jours,
- de nombre anormalement élevé d'utilisations de code stickers sur une même journée de et/ou plusieurs jours,

- plus généralement, en cas de non-respect des dispositions visées aux présentes conditions générales.

#### *8. RESPONSABILITE*

Unilever est exonéré de toute responsabilité pour toutes les conséquences, directes ou indirectes, des éventuels dysfonctionnements du Programme de fidélité Fidéli'Chef. En cas de dysfonctionnement, Unilever fera néanmoins ses meilleurs efforts pour que l'adhérent puisse conserver le bénéfice de son cumul de points.